

Préavis N°07 - 2023 au Conseil communal

Demande d'un crédit budgétaire pour le développement d'une politique d'action sociale communale de Prilly :
« Enrichir la vie de quartier, par et pour les habitant·e·s ».

Date proposée pour la séance de Commission :

**11 septembre à 18h30
Castelmont 1&2**

Délégué de la Municipalité : Ihsan Kurt

Développement d'une politique d'action sociale communale de Prilly « Enrichir la vie de quartier, par et pour les habitant·e·s »

1. Introduction

Le projet vise à améliorer l'intégration sociale, la cohésion sociale et le pouvoir d'agir des habitant·e·s, avec des effets attendus très positifs sur le cadre de vie, le bien-être et la santé globale des habitant·e·s, notamment des seniors.

Au niveau de la commune le projet est porté par la Ville. Son objectif est de faire participer d'une manière active les Quartiers Solidaires, des associations de la Commune et les CMS de Prilly dans la mise en œuvre.

La Municipalité souhaite déployer ce projet dans le quartier « nord » de la ville de Prilly sur une durée de 2 ans (dès janvier 2024). Une fois l'expérience acquise et l'impact du projet dans le quartier évalué, elle a l'ambition de continuer ce travail dans les autres quartiers de la ville.

A travers ce projet, la Municipalité a l'ambition de tester la transférabilité de la démarche Cause Commune¹ en s'inspirant et en reprenant – tout en les adaptant au besoin - des aspects majeurs du développement de la méthode :

- Tester dans quelle mesure les outils proposés et mis à disposition librement sur le site web de Cause Commune (www.causecommune.ch/) sont transférables à Prilly et par de nouveaux utilisateurs communaux.
- Développer la participation des seniors (Quartiers solidaires) dans la phase d'écoute, une adaptation qui pourra se faire en collaboration avec Pro Senectute.
- La Municipalité entend également impliquer un nouveau partenaire institutionnel (CMS) afin de faciliter la participation de personnes âgées fragiles, soit dans le processus participatif, soit dans les activités qui seront mises en place. Cet axe essaiera de pallier à un défaut fréquent des démarches participatives qui renforcent la participation de ceux et celles qui ont déjà des activités, sans atteindre les populations en isolées, en retrait ou en situation de vulnérabilité pour lesquelles la démarche de cohésion sociale serait la plus utile.

2. Le Projet, aspects novateurs et plus-value

La Ville de Prilly a mené dès 2007 avec un vrai succès la démarche des Quartiers solidaires proposée par Pro Senectute. L'idée est de continuer de développer ce type de démarches participatives en l'étendant à l'ensemble de la population prillérane en utilisant librement la méthode Cause commune qui vise à la fois une intervention multigénérationnelle par quartier, ainsi qu'une coordination de la gouvernance de la participation citoyenne des habitants par le Service de la cohésion sociale de la commune.

La Municipalité a l'ambition de développer, en collaboration avec les diverses associations de Prilly, une cohésion sociale qui réponde aux particularités de l'environnement présent et futur de la commune ainsi qu'aux besoins de ses habitants. Il s'agit d'une approche qui permet l'inclusion et l'implication de toutes et tous et l'appropriation d'infrastructures et d'espaces de rencontre mis à disposition par la commune. La méthode donne de l'importance à la collaboration entre les structures institutionnelles (municipalité et services), les habitant·e·s et les autres parties.

¹ Lancée, en 2019, par la commune de Chavannes-près-Renens et le Centre LIVES de l'Université de Lausanne, **Cause Commune** permet un nouveau type de gestion des projets participatifs dans les quartiers. Cela implique une constante participation des habitant·e·s, des associations et des autres acteurs et actrices locaux·ales à cette démarche (Plattet, Alain & Spini, Dario, 2021)

Le groupe ressource des Quartiers solidaires qui se réunit quatre fois par an et regroupe ces mêmes acteurs sociaux (Associations de quartier, CMS, Municipalité, Service jeunesse et cohésion sociale) pourra être utilisé comme lieu de coordination de la démarche.

Une attention particulière sera portée au rôle moteur des seniors dans les projets participatifs, ainsi que sur les effets de la démarche dans la création de liens intergénérationnels.

En résumé, la plus-value de ce projet de cohésion sociale est le suivant:

- Aller vers la population par une enquête de terrain, des rencontres, du porte-à-porte.
- Prendre le temps d'écouter les citoyens afin d'établir un diagnostic de quartier.
- Amener des changements positifs afin de répondre aux demandes des habitants et des quartiers.
- Lister les ressources des personnes, des groupes/associations/collectifs et les valoriser dans des projets communautaires (faire ensemble).
- Développer par diverses rencontres et animations l'interaction entre les personnes afin d'éviter l'isolement social, et exercer un travail de prévention.
- Faire participer les habitant-e-s lors de forums portant sur un thème spécifique afin de renforcer les liens sociaux.
- Trouver et aider les personnes qui vivent dans l'isolement social ou rencontrent des difficultés d'interaction.
- Cibler l'intervention du Service Jeunesse, Sport et cohésion sociale aux endroits où les personnes en ont besoin.
- Ecouter, conseiller, soutenir les personnes.
- Favoriser l'entraide entre les personnes et le réseau psychosocial.

3. Pourquoi mettre en œuvre un programme de cohésion sociale au sein de la Ville de Prilly ?

La ville de Prilly vit des développements d'envergure urbains et démographiques qui sont accompagnés d'enjeux sociaux importants. En 2017 (données Stat Vaud), on note que la population de seniors (55+) représentait 2553 habitant-e-s et 29% de la population de Prilly. Les nombreux développements urbains en cours et futurs amèneront de nouveaux habitants en diversifiant, certainement encore plus, la population actuelle. Il est estimé que la Ville de Prilly va croître de 5'000 nouveaux habitants d'ici 2030.

Ces changements démographiques, économiques et sociaux qui marqueront les prochaines années auront un impact sur le sentiment d'appartenance et d'identification à la ville de Prilly, sur le vivre-ensemble des différentes générations et, en particulier, sur la place des seniors dans la société.

La vision communale se rassemble sous l'adage politique "Une ville où il fait bon vivre". Dans une approche globale de la santé qui vise avant tout la cohésion sociale et qui a obtenu le titre *Ville en santé 2015*, attribué par l'Union des Ville suisses, les autorités engagent des projets de prévention auprès de divers publics par l'intermédiaire des associations et institutions locales et des services communaux. Soutien financier, confiance et lien direct caractérisent la ligne de travail de la Municipalité.

A Prilly, la marge de manœuvre laissée aux habitants et aux institutions locales semble faire la différence : les personnes s'impliquent ! Les résultats de quinze années d'engagement communal sont édifiants : une cohésion sociale intergénérationnelle et interculturelle, un bien-être physique, social et moral existent déjà ; cependant ils ne sont pas pour l'instant assez structurés pour supporter une augmentation massive de la population.

À partir de ce constat, comment s'assurer que nos habitant-e-s s'identifient à leur commune, s'y engagent et bénéficient d'une réelle qualité de vie au sein de celle-ci ?

4. Les objectifs principaux du projet de cohésion sociale

Pour faire face aux enjeux de la mixité (en termes de générations, de catégories socioprofessionnelles, de provenance géographique), de l'augmentation démographique en cours, il apparaît qu'une action réfléchie et maîtrisée peut répondre aux changements annoncés. **Le projet a pour objectif principal d'améliorer l'environnement social et la qualité de vie au sein des quartiers et de la commune en :**

- S'assurant d'être proche de la population pour connaître ses besoins, envies et ressources, afin de pouvoir en informer tous les acteurs concernés : habitants, associations, collectifs, institutions, politiciens (locaux et régionaux), services communaux, et co-construire des solutions efficaces et durables.
- Améliorant la cohésion et l'environnement social dans les quartiers et la Commune, ce qui aura des bénéfices secondaires importants : une meilleure identification aux quartiers et à la Commune, l'amélioration globale de la santé psychique et physique des habitants par les effets de prévention et de solidarités induites par une cohésion sociale renforcée.

5. Concrètement

L'expérience tend à montrer que le travail social doit s'organiser par publics-cibles. Les différents âges de la vie requièrent une approche et des compétences particulières et une coordination pour assurer les cohésions et collaborations multigénérationnelles. Agir avec un senior de plus de 80 ans n'est pas pareil que de s'approcher d'un jeune de 13 ans. Cette méthodologie propose donc de traiter de manière différenciée les tranches d'âges suivantes :

- Les jeunes (11 à 24 ans) ;
- Les adultes (25 à 54 ans) et les enfants (0 à 10 ans). L'expérience de Chavannes-Près-Renens a montré que nous touchons les enfants à travers leurs parents.
- Les seniors (55 +).

Concernant les principes de la démarche, il sera possible d'utiliser les outils développés par Cause Commune (www.causecommune.ch). La méthodologie s'appuie sur des principes visant un travail de cohésion sociale efficace à l'échelle de la Commune :

- Travailler par quartiers.
- Améliorer la coordination entre les acteurs de la société civile et le Service Jeunesse et des services communaux.
- Inviter les acteurs institutionnels et associatifs à se rencontrer.

6. Les objectifs visés par le projet

Pour les habitant-e-s : création d'amitiés et de convivialité, développement de compétences, d'un sentiment d'appartenance et de sécurité, ainsi que d'un sentiment d'avoir une voix et une occasion de s'impliquer dans des activités au sein de leur environnement. Création d'activités concrètes portées par les habitants eux-mêmes.

Pour le quartier choisi : plus de cohésion sociale en fonction des activités créées. Transformation positive de l'environnement social. Impacts bénéfiques sur la santé.

Pour le Service Jeunesse et du Service de l'intégration : s'assurer d'être proche de la population pour connaître ses besoins, envies et ressources, afin de pouvoir en informer tous les acteurs concernés : habitants, associations, collectifs, institutions, politiciens (locaux et régionaux) et co-construire des solutions avec des solutions efficaces et durables.

7. Un travail de partenariat important

Avec le Canton :

Le Canton, par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a soutenu la démarche Cause Commune à Chavannes-près-Renens et encouragé la diffusion et la mise à disposition de ses outils auprès d'autres communes vaudoises intéressées. Il souhaite ainsi soutenir la Commune de Prilly, dans le développement de sa politique d'action sociale communale, pour permettre le transfert et l'adaptation de cette démarche à son contexte.

Ce soutien sera réalisé par la mise à disposition des ressources humaines des organismes déjà subventionnés par le Canton actifs dans le domaine du travail social communautaire. Il pourrait s'agir, par exemple, de Pro Senectute, d'Unisanté, etc. Ces collaborations devront être précisées en fonction des objectifs du projet et de l'expertise de chacun des organismes. Ces ressources humaines contribueront à la mise en œuvre des outils participatifs, la récolte de données et leurs traitements, en collaboration et en complément avec les ressources engagées par la Commune de Prilly. Le taux d'EPT mis à disposition par ces organismes partenaires sera décidé dans un deuxième temps, mais il est estimé par le Service Jeunesse, Sport et Cohésion sociale entre 50% et 70%².

Avec Cause commune :

Le service de la Cohésion sociale qui pilotera ce projet souhaite créer un partenariat avec M. Dario Spini professeur à l'UNIL et M. Alain Plattet, chef de Service de la commune de Chavannes-Près-Renens pour favoriser la réflexion au sein du processus d'action, se former sur les outils spécifiques développés dans la démarche Cause commune, et bénéficier de leur savoir-faire, à la suite de l'expérience de Chavannes-près-Renens. Ce partenariat se ferait sur un temps limité à déterminer. Il pourrait s'enrichir d'un apport de données utilisables par la commune si le projet de panel des communes du Prof. Spini et collègues auprès du FNS sera financé³. Dans tous les cas, le Prof. Spini assurera également un retour d'expérience 6 mois après le premier cycle de deux ans.

Avec les Quartiers solidaires et des associations de Prilly :

À travers ce projet, une collaboration avec la déléguée à l'intégration de la Commune de Prilly et les diverses associations⁴ de Prilly sera mise en œuvre pour toutes les récoltes de données et les actions participatives. La Municipalité a l'ambition, avec leur participation, de créer une cohésion sociale qui réponde à l'environnement présent et futur de la commune ainsi qu'aux habitants.

8. Résultats attendus et impact potentiel du projet sur les seniors

Pour les seniors les plus actifs, ce projet se révèle être une opportunité d'apporter leurs compétences et idées dans une citoyenneté ancrée dans leur lieu de vie et pour les plus fragiles de renforcer les solidarités de voisinage et leur intégration dans les activités dans leur quartier en lien avec toutes les générations.

La Municipalité estime que cette participation intergénérationnelle est bénéfique à tous égards pour les seniors car elle augmente leur sentiment d'intégration, d'utilité et a un effet positif également sur leur santé et bien-être.

² Confirmé par le Canton lors de la séance 18 avril avec la présence de Mme Anne Clausen et M. Jorge Guimera de la DGCS, M. Marc Favez et M. Francesco Casabianca de Pro Senectute Vaud, Mme Anne Bourquin Büchi municipale de la Ville Prilly et M. Lucien Avanzino chef de Service de la cohésion sociale de Prilly

³ A noter que la municipalité a écrit une lettre de soutien à ce projet de recherche indépendant d'un point de vue financier de la démarche participative discutée ici.

⁴ Collaboration par exemple avec Prilly animation, association familiale, commission d'intégration Suisse-immigrés, les structures d'accueil de l'enfance, ...

9. Calendrier et livrables

- La mise en œuvre le 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025
- En 2025 évaluation de l'impact du projet sur la qualité de vie du quartier
- Juillet 2025 décision de continuer le projet dans les autres quartiers de la Ville de Prilly

10. Les aspects financiers du projet

Pour ce projet, des recherches de fonds publics et privés ont été engagées afin d'abaisser les coûts pour la commune.

Une demande de soutien a été faite à la **Fondation Leenaards**, pour une somme allouée sur une durée de 2 ans (CHF 30'000 par année). La demande est acceptée par la Fondation, le 30 juin, dernier. Cette somme de CHF 60'000 permet de soutenir la commune dans ses efforts d'intégrer la démarche Cause Commune et aidera grandement la prise de décision de démarrer le projet à Prilly.

Pour les fonds publics, le soutien du Canton passera par l'intervention des organismes subventionnés (par leur budget ordinaire), au moyen des forces de travail de ces organismes subventionnés actifs dans le travail social communautaire, selon leurs expertises auprès des différents publics concernés (seniors, jeunes, etc.).

Pour la commune de Prilly, le budget sera le suivant, en sachant que le Service Jeunesse, Sport et cohésion sociale prendra une partie des tâches de ce projet **de Cohésion sociale** dans son budget « ordinaire » et a besoin pour mener à bien cette tâche d'un poste en CDD de 0,6 EPT sur toute la durée de la démarche, c'est à dire deux ans.

En 2025, une fois la phase d'évaluation effectuée et qu'il sera possible d'évaluer si les objectifs seront atteints, le projet pourrait être pérennisé dans les autres quartiers de la Ville de Prilly en prenant compte de son financement dans le budget de fonctionnement.

Le tableau ci-après récapitule les aspects financiers :

Budget d'investissement	Total	2023	2024	2025	2026	2027
<i>Montant en CHF arrondis</i>						
Dépenses (objet du préavis)	0					
Subventions	0					
Participations ou autres	0					
Total investissements net	0					

Budget de fonctionnement		2023	2024	2025	2026	2027
<i>Montant en CHF arrondis</i>						
Traitements	3011.000-7190		40 920	42 360		
Cotisations AVS-AF-AC	3030.000-7190		3 683	3 812		
Cotisations CIP	3040.000-7190		6 138	6 354		
Assurances accident	3050.000-7190		266	275		
Animations et activités	3170.022-7190		10 000	10 000		
Total charges fonctionnement			61 007	62 801		
Participations et sub. de tiers (fondation Leenaard)	4659.004-7190		-30 000	-30 000		
Total (charge nette)			31 007	32 801		

11. Conclusion

La Municipalité doit faire face à la croissance urbanistique de son territoire. Elle a l'ambition de développer une politique sociale efficace, efficiente et novatrice en prenant tous les âges en compte.

La Municipalité est consciente des enjeux démographiques auxquels elle doit faire face ces prochaines années. Son programme de législature veut permettre d'accroître la qualité de vie de ses habitants à l'aide de la méthode de Cause Commune.

Dans notre société actuelle, cinq générations cohabitent dans le même espace social pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. Cette évolution génère des enjeux importants tels le bien vivre ensemble. Les thématiques du logement, de la formation, de l'emploi, de la santé, de la citoyenneté concernent chaque âge de la vie, afin que les enfants apprennent et grandissent, que les jeunes puissent entrer dans la vie active, que les adultes puissent faire face à leurs responsabilités et que les personnes plus âgées vivent le mieux possible avec leurs proches et leur voisinage.

Le Conseil communal de Prilly

Lors de sa séance du 2 octobre 2023, le Conseil communal de Prilly,

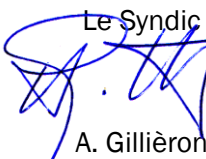
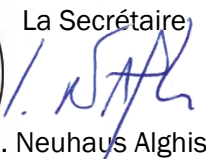
- Vu le préavis No 07/2023,
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide

- D'autoriser la Municipalité à développer la méthodologie de politique d'action sociale communale pour le quartier Nord d'une durée de 2 ans à partir du 1er janvier 2024,
- De porter, dès 2024, au budget de fonctionnement de la Ville de Prilly les charges et revenus supplémentaires selon le tableau financier ci-dessus,
- D'autoriser la Municipalité à faire figurer ces montants dans les budgets ordinaires des deux prochaines années.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 28 août 2023.

Au nom de la Municipalité

 Le Syndic A. Gillièron		 La Secrétaire I. Neuhaus Alghisi
---	---	--

Annexe : Quelques constats sociaux

Les besoins des seniors :

Les données statistiques du canton de Vaud mettent en évidence que la population de seniors (55+) représente 29% de la population de Prilly. Les nombreux développements urbains en cours et futurs amèneront de nouveaux habitants en diversifiant certainement encore plus la population actuelle. Dans les enjeux de ce développement, il est essentiel d'intégrer activement les seniors dans une dimension intergénérationnelle. Les changements démographiques, économiques et sociaux qui marqueront les prochaines années auront un impact sur le vivre-ensemble des différentes générations et, en particulier, sur la place des seniors dans la société. Il y a besoin de valoriser leur participation et les liens sociaux, tout en proposant des environnements de vie diversifiés soutenant un vieillissement en santé et favorisant les évolutions du cadre de vie des seniors.

Une présence importante de personnes d'origine étrangères :

La population se compose à plus de 42% de personnes d'origine étrangère, cette diversité contribue à l'identité de la Ville de Prilly. La Commission d'Intégration Suisses Immigrés (CISIP) existe depuis plus de 10 ans et propose des projets qui ont comme objectif l'échange entre les différentes communautés. Un nouveau poste de déléguée à l'intégration et à la culture a été créé en mai 2022. Une étroite collaboration devra être envisagée dans l'objectif de créer de la cohésion sociale de manière spécifique dans le domaine de l'intégration des personnes migrantes.

Une jeunesse exposée :

La population des 0 à 19 ans représente plus de 20% de la population de la Ville. Les jeunes sont exposés à des difficultés liées à la fin de la scolarité, aux choix professionnels aboutissant parfois à des décrochages. Ce problème peut prendre une tournure dramatique compte tenu de l'âge de ces jeunes qui, se trouvent souvent dans une période d'incertitude et d'indétermination. D'une part, ils sont confrontés à l'absence de perspective professionnelle et/ou la difficulté de pouvoir réaliser un choix de métier. D'autre part, ils sont inscrits dans une période de la vie socialement marquée et constituant le passage nécessaire à la vie adulte. Dans ce passage de vie complexe, l'avenir leur apparaît comme incertain, flou et anxiogène, l'invitation à participer à des rencontres avec d'autres groupes d'âge a pour but de favoriser des échanges constructifs, et peut entre autres déboucher sur de parrainages.,

Des adultes défavorisés :

Nous constatons une mixité des populations vivant à Prilly, dont certaines vivent dans la précarité. Si nous considérons une forte augmentation démographique et une transformation urbanistique à venir, il est important de veiller à favoriser la cohésion pour que ces changements n'impactent pas négativement les groupes socio économiquement défavorisés. A Prilly, 46% de la population adulte a droit à un subside de l'assurance maladie, ainsi qu'à la CarteCulture⁵ de Caritas. Il s'agit, donc parmi elles de personnes qui ont la possibilité de faire leurs achats à l'Epicerie Caritas où les prix sont 30 à 50% plus bas que les prix du marché, et qui pourraient avoir recours à d'autres types d'aides sociales, mais qui souvent ne le savent pas. Notons à ce propos que cette communauté déjà fragilisée, s'est largement agrandie lors de la période du COVID – 19 : la Centrale d'Alimentation de la Région Lausannoise (CA_RL), dans son rapport 2021, expose que – comparé à 2019, elle distribue 36% de nourriture « d'urgence » en plus dans la région lausannoise.

⁵ Epicerie Caritas (caritas-vaud.ch)